



Toujours plus proche de vous

Les bons
réflexes
POUR
RÉAGIR

Que faire en cas de sinistre ?

En cas de sinistre, contactez directement l'assureur *AXA France*.

- Par téléphone au 01 70 97 51 00 ;
- Par mail à l'adresse service.regltspecifnonauto@axa.fr ;
- ou par courrier à l'adresse suivante :

AXA France
Gestion Sinistres IARD
Région Ile de France
TSA 86500
95301 Cergy - Pontoise Cedex

Veillez impérativement joindre une copie de votre attestation d'assurance.

En cas de **dégâts des eaux** :

Téléchargez ici le **constat amiable de déclaration de dégât des eaux** remplissez-le et renvoyez-le à l'adresse ci-dessus.

